Cahiers Africains de Rhétorique

ISSN 2790-6108 | E-ISSN 2790-6116

AVIS DE LICENCE / LICENCE NOTICE

Version accompagnée de cet avis : 3 octobre 2026

CC BY-NC-ND 4.0

Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Avec l'autorisation déclarée par la revue au nom des titulaires des droits, cette version est proposée sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International.

Vous pouvez partager le document, sans usage commercial, en citant les auteurs et la revue, en indiquant la source et en fournissant un lien vers la licence. Cette licence ne permet pas de diffuser une version modifiée du document.

Les autorisations valablement accordées lors des diffusions antérieures, notamment sous CC BY-NC 4.0, restent applicables et ne sont pas retirées par cet avis. Les mentions antérieures figurant dans les pages originales ci-après sont conservées à titre historique.

Les auteurs conservent leurs droits. Le contenu scientifique et la pagination des pages originales sont intégralement préservés.

ENGLISH

With the journal's stated authorization from the rights holders, this version is offered under CC BY-NC-ND 4.0. You may share it for noncommercial purposes, crediting the authors and journal and linking to the licence. Distribution of modified versions is not permitted under this licence.

Permissions already validly granted for earlier distributions, including under CC BY-NC 4.0, remain in force. This notice does not revoke them. Earlier licence statements in the following original pages are retained as historical information. The original scientific content and printed pagination are preserved.

Texte de la licence / Licence terms

https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

Cahiers Africains de Rhétorique	Vol: 01.… - N°:..01.. / (30 juille 2022)	pp: 41.-57

Caractérisation stylistique de la métaphore adjectivale dans *La Semaine Africaine*

Stylistic characterization of the adjectival metaphor in La Semaine Africaine

Brèche Pachel Nguiene Bilongo[1]
[1]Université Marien N'Gouabi (Congo Brazzaville), Email : nguienebilongobreche@gmail.com
https://doi.org/10.55595/bpn

Date de réception : 20/02/2022 **Date d'acceptation :** 17/05/2022 **Date de publication :** 30/07/2022

Résumé :
Ce présent article examine la caractérisation stylistique de la métaphore adjectivale dans l'expression journalistique. Il s'agit d'analyser trois contextes fonctionnels des adjectifs qui créent une particularité du style dans les écrits des journalistes : l'art de critiquer, de représenter et de caractériser les événements et les faits de l'actualité. Pour aborder des adjectifs, nous avons recouru à un corpus recueilli dans la *Semaine Africaine*. Ainsi, l'objectif fixé est de montrer que la métaphore adjectivale traduit une motivation descriptive et persuasive et qu'elle engendre des effets stylistiques dans le langage journalistique. Dans l'application de la pragmatique, nos résultats ont montré que la métaphore adjectivale offre aux journalistes un style expressif, esthétique, sincère et photographique et qu'elle devient une pratique de l'argumentation dans la presse écrite congolaise.
Mots-clés : Caractérisant ; Caractérisé ; Métaphore ; Procédé stylistique.

Abstract: This article examines the stylistic characterisation of adjectival metaphor in journalistic expression. The aim is to analyse three functional contexts of adjectives that create a particularity of style in journalists' writing: the art of criticizing, representing and characterizing current events and facts. In order to deal with adjectives, we have used a corpus collected in the Semaine Africaine. Thus, the aim is to show that adjectival metaphor has a descriptive and persuasive motivation and that it generates stylistic effects in journalistic language. In the application of pragmatics, our results showed that adjectival metaphor offers journalists an expressive, aesthetic, sincere and photographic style and that it becomes a practice of argumentation in the Congolese written press.
Keywords: Characterizing; Characterized; Metaphor; Stylistic process.

Introduction

La présente étude se propose d'examiner la caractérisation stylistique de la métaphore adjectivale dans *La Semaine Africaine*, un journal de la presse écrite du Congo. Le choix de ce sujet s'inscrit dans deux motivations stylistiques. Premièrement, beaucoup d'études abordent souvent deux types de métaphore : nominale et verbale. Mais les métaphores adjectivales ne présentent pas assez de travaux dans les études congolaises, d'où notre motivation est de procéder à une analyse des métaphores adjectivales. Ainsi, nous l'étudions dans le domaine de la presse congolaise, particulièrement dans la *Semaine Africaine*, puisque ce journal congolais regorge d'un réseau considérable d'occurrences des métaphores adjectivales. Deuxièmement, nous l'analysons comme une particularité spécifique du style écrit des journalistes et comme leur procédé privilégié de représenter, d'interpréter et de critiquer les faits et des événements de l'actualité.

En abordant la métaphore dans l'un des journaux écrits du Congo, nous reconnaissons que cette figure a fait l'objet de plusieurs travaux ayant examiné plusieurs de ses problèmes interprétatifs : ses couples fonctionnels comme le domaine-source et le domaine-cible (Lakoff et Johson 1986), son interprétation, ses différents modes de construction, son aspect sémantique, son identification (Le Guern 1973) dans un énoncé, sa nature et sa fonction caractérisante dans la production discursive (Elongo 2013). Sans ignorer ses problèmes déjà traités, nous avons décidé de réexaminer son rôle caractérisant et incitatif dans les écrits de *La Semaine Africaine*. Dans ce contexte, il est utile de formuler une question pour l'analyser dans l'écriture journalistique. Dès lors, comment la métaphore adjectivale constitue-t-elle un procédé de la caractérisation stylistique dans l'écriture journalistique ? Cette question nous conduit à retenir deux hypothèses comme fil conducteur de notre analyse. La première hypothèse vérifie si la métaphore adjectivale serait un procédé stylistique de la caractérisation dans les écrits des journalistes de *La Semaine Africaine*. La seconde se demande si la métaphore adjectivale produirait les effets stylistiques dans le public. À partir de ces hypothèses, nos objectifs poursuivis consistent à interpréter la caractérisation stylistique de la métaphore adjectivale dans *La Semaine Africaine*. Dans le premier, la métaphore adjectivale traduit une motivation descriptive et persuasive des journalistes envers leur public. Dans le second, elle traduit des effets stylistiques dans le langage journalistique. Pour analyser les métaphores dans la presse congolaise, particulièrement, le journal *la Semaine Africaine*, nous appliquons quelques critères de la pragmatique comme l'intention et le contexte (F. Latraverse, (1987, p.26) , la performance, l'interaction, l'inférence (Garric et Calas, (2007, p. 7) , ces critères permettent d'étudier la portée intentionnelle et interactionnelle des métaphores adjectivales entre les journalistes et le public. Dans cette perspective, la caractérisation de la métaphore adjectivale est traitée comme unité langagière impliquant une corrélation motivationnelle et intentionnelle entre le journaliste et son lectorat.

Notre article développe les aspects suivants de la métaphore adjectivale : cadre conceptuel et méthodologique de la métaphore, données méthodologiques, caractérisation métaphorique dans les adjectifs épithètes et caractérisation métaphorique dans les adjectifs attributs et appositifs.

1. Cadre conceptuel et méthodologique

Plusieurs débats s'articulent autour de la métaphore. Ils se focalisent sur des définitions dans les dictionnaires et des techniques syntaxico-sémantiques dans les études de linguistique. Dans cette étude, il nous paraît judicieux de préciser que nous nous intéresserons exclusivement aux métaphores adjectivales. Il s'est avéré qu'elle est présente dans les catégories grammaticales comme des substantifs, des adverbes et des verbes. Cependant, afin de mieux appréhender l'enjeu de nos analyses, il est nécessaire de revisiter quelques-unes de ses acceptions.

1.2. **Définition de la métaphore**

Les dictionnaires de la langue française ont défini la métaphore. En effet, selon le dictionnaire *Le Robert illustré de la langue française* (2013), la métaphore est un procédé de langage « figure, trope » qui consiste dans une modification de sens « terme concret dans un contexte abstrait » par substitution analogique ». *Le Grand Larousse illustré de la langue française (2022)* définit la métaphore comme un procédé par lequel on substitue à la signification d'un mot ou d'un groupe de mots une autre signification qui s'y rapporte en vertu d'une analogie ou d'une comparaison implicite. Ce même dictionnaire distingue la métaphore filée, laquelle est longuement développée par une suite d'associations métonymiques. Dans le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage (2012)*, J. Dubois *et al* (2012, pp. 301-302) définissent la métaphore comme « une figure de rhétorique qui consiste dans l'emploi d'un mot concret pour exprimer une notion abstraite, en l'absence de tout élément introduisant formellement une comparaison ». Dans le même dictionnaire, ces auteurs reconnaissent l'importance de la métaphore dans la création lexicale. Aussi, ils énumèrent deux types de métaphore : la métaphore filée ou suivie lorsqu'elle introduit plusieurs rapprochements successifs et lorsqu'elle rapproche des notions incompatibles. (2012, Id, p. 302). Outre les définitions des dictionnaires, la métaphore a également une littérature assez abondante dans les études de linguistique.

1.2. Quelques études de la métaphore

Plusieurs travaux en linguistique et en stylistique abordent la métaphore. Ils décrivent son fonctionnement syntaxique et sémantique. Selon M. Le Guern (1973, p. 101), « L'étude stylistique est avant tout la recherche des intentions : qui doit s'attacher essentiellement à déterminer le rôle particulier qui est assigné à la métaphore dans un texte délimité ». Dans l'expression de l'auteur, l'intention est une propriété interne de la métaphore. R-M Jongen (1980, p.1) consacre une étude à la métaphore. À cet effet, il

définit la métaphore comme « un processus de signification par transfert ou transport, où les univers réputés irréductibles se trouvent fusionnés par le biais de l'analogie ». La métaphore contribue à l'économie de la langue. Selon l'auteur, la métaphore, étant fondamentalement une caractérisation, se répartit en trois types implicites : les métaphores en apposition, lesquelles l'implicite porte sur la valeur assertive identificationnelles elle-même ; les métaphores verbales et adjectivales attributives, lesquelles sont formées d'un seul élément (A = comparé ou B = comparant), c'est-à-dire on présente un élément, mais son domaine est absent et les métaphores lexicalisées, lesquelles le métaphorisant ou le comparant assume la fonction d'identification référentielle. Bien que l'auteur ait énuméré plusieurs types de métaphore, mais il s'agit, dans notre article des métaphores adjectivales. De plus, R-M Jongen (1980, p. 56) distingue l'énoncé métaphorique et l'énoncé non métaphorique. Le premier a une fonction caractérisante, puisqu'il introduit :

> D'une part, une ou plusieurs propriétés anonymes caractérisant l'ensemble des dénotés qui constituent la classe extensionnelle correspondant au désigné de ce signe (respectivement caractérisant le dénoté particulier que ce signe introduit comme terme, d'autre part, en fonction prédicative, il attribue cette propriété, en régime de caractérisation, au terme identifié préférentiellement par l'expression linguistique sujet de la prédication identificationnelle.

Dans ce contexte, R-M Jongen (1980, p. 56) montre que la fonction de la métaphore est de (…) caractériser une réalité A par le biais d'un terme caractérisant anonyme et implicitement contenu dans les prolongements extensionnels du désigné typant introduit par le signe désignatif prédicat » (1980, Id, p. 59). La métaphore implique indéniablement l'expression-prédicat dans son fonctionnement. D'où Jongen R-Marie (Id., p. 58) écrit :

> Aucun mot n'est métaphorique en soi le lexème « uaire , isolé de tout support prédicatif, n'est jamais capable de déclencher la moindre figure métaphorique. Celle-ci ne peut jaillir que d'une combinatoire prédicationnelle « a chemise de nuit est un suaire.

Le second (énoncé non métaphorique) a une valeur déictique, lorsque le comparé ou le comparant ne sont pas identifiés par des compétences linguistiques, mais plutôt par le truchement de signes anaphoriques. G. Kleiber (1983, pp.90-91), en s'appuyant sur la notion de vérité, restreint son étude à l'examen des différents types de structures sémantico-logiques littéraires pouvant donner lieu à une interprétation métaphorique. Selon son analyse, la métaphore a une explication sémantique et une interprétation en termes pragmatiques. À ce propos, G. Kleiber (1983, p. 90) écrit : « le but naturel de toute analyse du phénomène métaphorique est évidemment d'expliquer le fonctionnement du sens figuré, c'est-à-dire de rendre compte de ce que le locuteur a réellement voulu dire. Par ailleurs, P. Bacry (1992, p.47) traite la métaphore dans une perspective syntaxique. Selon lui, la métaphore se présente sous la forme suivante : mot

« normal » (le comparé) + mot métaphorique (le comparant), ou bien, selon un ordre inverse : mot métaphorique + mot « normal ». Dans son étude, il considère la métaphore comme « un transport, un transfert de la translation du mot métaphorique dans un contexte qui lui est a priori étranger ». (1992, id., p. 47). À en croire l'auteur, la métaphore s'appuie sur le rapprochement entre un comparé et un comparant se trouvant dans une relation de similitude.

Pour A. Beth et E. Marpeau (2005, p. 32), à la différence de la comparaison, la métaphore « ne fait pas appel à un comparatif, rendant le lien qui les relie implicite et plus ou moins intelligible ». Aussi distinguent-elles deux types de métaphores : la métaphore in praesentia où le comparé est présent et la métaphore in absentia où ne figure que le comparant. Toujours dans cette étude, elles évoquent la métaphore filée, laquelle est prolongée par l'emploi répété d'une même terminologie. De leur analyse, C. Fromilhague et A. Sancier-Chateau (2013, p. 131) qualifient la métaphore d'une figure rhétorique de la « perception ou de la création » entre deux référents désignés par le comparé et le comparant. Selon elles, le comparé peut être un « référent actuel » et le comparant un « référent virtuel ». Ces deux auteures envisagent également quelques constructions de la métaphore : les métaphores in praesentia, in absentia, les métaphores filées, les métaphores motivées et non motivées. Outre l'aspect syntaxique, C. Fromilhague et A. Sancier-Chateau (2013, pp.135-136) envisagent la métaphore dans un aspect sémantique. C'est ainsi qu'elles analysent les métaphores de type non-humain à l'humain, inanimé à l'animal, l'humain au non-humain et de concrétisation de l'abstrait. Enfin, ces deux linguistes notent trois fonctions de la métaphore : la fonction ornementale, didactique ou explicative et la fonction cognitive. Dans son article intitulé *Pour une interprétation stylistique et componentielle des métaphores populaires dans la rhétorique congolaise*, A. Elongo (2018, pp. 25-35) s'appuie sur la méthode componentielle pour expliquer la sémantique de la métaphore sur la base des sèmes identiques existant entre le métaphorisé et le métaphorisant ou entre la cible et la source. L'auteur montre que les sèmes d'un sémème sont très utiles à l'analyse de la métaphore par le fait qu'ils offrent les possibilités de décoder des intentions stylistiques dissimulées dans un véhicule métaphorique.

Les travaux consultés présentent plusieurs problèmes de l'analyse métaphorique, notre étude exploite le problème de la métaphore adjectivale pour montrer que celle-ci a une fonction de caractérisation dans le style journalistique, puisque parler métaphoriquement c'est caractériser une réalité par le biais d'un terme caractérisant anonyme pour reprendre l'expression de R-M Jongen.

1.3. Données méthodologiques

Le corpus d'analyse vient de la presse écrite congolaise, intitulée la *Semaine Africaine* en sigle S.A. Nous avons uniquement travaillé des numéros de 2018 en l'occurrence janvier, mars, avril, mai, juin, juillet, août, octobre et novembre Ainsi, le procédé dominant est la pratique de la métaphore adjectivale. Dans ce contexte, notre

objet n'est pas d'aborder la métaphore en général, mais d'étudier trois modèles de la métaphore adjectivale retenus comme des structures fondamentales de notre corpus : 1° la métaphore des adjectifs épithètes, attributs et appositifs. Une autre particularité stylistique de ce corpus se fonde sur le réseau sémantique de la métaphore adjectivale. Les journalistes utilisent un réseau sériel des métaphores adjectivales comme les métaphores des caractérisants « vert », « fantôme », « froid », « maigres », « mortes », « petit », « véritable » et « malade ». À présent, nous abordons la métaphore des adjectifs épithètes comme symptôme de la caractérisation stylistique dans l'écriture journalistique.

2. Caractérisation métaphorique des adjectifs épithètes

Les adjectifs qualificatifs épithètes créent une caractérisation métaphorique, puisqu'ils permettent d'introduire les variations stylistiques et sémantiques dans l'écriture journalistique. Une telle structure syntaxique peut devenir une marque stylistique dans l'écriture journalistique. Le but de notre étude est de montrer la valeur métaphorique des adjectifs épithètes dans le style journalistique. Selon P. Charaudeau (1992, p.42), l'adjectif épithète « fait partie du groupe nominal et joue le rôle sémantique d'une caractérisation interne au nom : Cette relation décrit la propriété comme intimement associée à l'être ». Les journalistes en ayant recours à ce type de métaphore introduisent une forme d'énigme, puisque c'est au lecteur de deviner ce à quoi ils font référence. À cet effet, la caractérisation de la métaphore des adjectifs épithètes se construit par les caractérisants suivants : métaphore du caractérisant « vert », « fantôme », « froid » et « maigre ». Chacun de ces caractérisants fait l'objet de notre analyse stylistique.

2.1. Métaphore du caractérisant « vert »

La métaphore peut engendrer des variations stylistiques et sémantiques lorsqu'elle est introduite par le caractérisant métaphorique « vert » et constitue une caractérisation adjectivale à travers l'énoncé suivant :

> *(1) « Alors que le Gouvernement avait évoqué des difficultés d'ordre financières pour justifier sa volte-face, il a curieusement donné son feu* ***vert*** *à la Fédération congolaise de boxe (FECOBOXE) et la Confédération africaine de boxe, qui ont ainsi organisé quelques mois plus tard à Brazzaville les championnats d'Afrique du noble art, provoquant l'incompréhension de la Fédération congolaise de basket-ball (FECOKET) et un malaise entre l'instance dirigeante de la balle au panier et le ministère des Sports ». (2018, n◦3755, p.23)*

Cet énoncé est fortement caractérisé de la métaphore adjectivale. Il est constaté que dans la métaphore, le terme outil de comparaison est quasiment absent. Dans cet

énoncé, la métaphore est issue d'une comparaison supposée. Alors que, le comparant et le comparé doivent être prévisibles dans le spectre du lecteur pour que la métaphore soit appréhendée. En effet, l'adjectif « vert », lorsqu'il caractérise le substantif « feu », est utilisé dans un terme spécialisé, puisqu'il perd son sens propre. Normalement, l'expression « feu vert » est souvent employée dans le domaine de la circulation routière pour traduire l'autorisation absolue de passage à tout véhicule. Cependant, dans ce contexte précis, les journalistes lorsqu'ils l'emploient dans le domaine politique, cette caractérisation adjectivale « feu vert » s'écarte de son sémantisme premier pour signifier : « le gouvernement congolais accepte que la Fédération congolaise de boxe (FECOBOXE) et la Confédération africaine de boxe organisent les Championnats d'Afrique ». Une décision qualifiée de surprenante par le journaliste du fait que le gouvernement autorise l'organisation d'une telle compétition au moment où il évoque des problèmes financiers. La violation syntaxique des principes sémantiques entraine une technique de la caractérisation métaphorique dans le style journalistique, lorsque ce dernier se construit une relation syntaxique avec le substantif « carton » et l'adjectif épithète « vert » afin de créer une variation stylistique comme nous le montre cet extrait :

> *(2) « Dans le domaine sportif, toute action positive est créditée d'un carton vert, les observateurs de la vie quotidienne attribuent donc un carton* ***vert*** *à la SNPC et l'encouragent à transformer l'essai ». (2018, n◦3787, p.15)*

Dans cet extrait, nous notons également la présence d'une métaphore adjectivale, laquelle est formée à partir du groupe caractérisant « carton vert ». En effet, le caractérisant qualificatif « vert » lorsqu'il caractérise le substantif « carton » reçoit une caractérisation nominale « carton vert ». En principe, le groupe nominal « carton vert » est souvent utilisé dans le domaine sportif, notamment celui de l'arbitrage. Ce matériel d'arbitrage permet à l'arbitre d'avertir, administrativement, le joueur sur l'heure de jeu. Le fait que le journaliste l'emploi pour caractériser la Société Nationale des Pétroles du Congo « SNPC » lui donne la fonction de substitution, puisque le journaliste utilise le syntagme nominal « carton vert » pour encourager la SNPC dans son travail qui consiste à transformer son expertise pour satisfaire les Congolais. Outre la métaphore du caractérisant « vert », la métaphore se construit, dans le style journalistique, avec le caractérisant « fantôme » pour engendrer les effets stylistiques et variationnels de la caractérisation adjectivale.

2.2. Métaphore du caractérisant « fantôme »

L'adjectif qualificatif « fantôme » rentre dans la structure de la caractérisation de la métaphore. Ce modèle stylistique est repérable dans l'écriture journalistique. Ce dernier l'utilise comme une technique singulière de son écriture. À partir de ces

exemples, nous pouvons étudier le rôle caractérisant du qualifiant « fantôme » dans une structure métaphorique :

(3) *« Département **fantôme** hier, le Pool renait aujourd'hui ». (2018, n◦3780, p.3)*
(4) *« SNDE : des distributeurs de factures **fantômes** à Djiri ! » (2018, n◦3756, p.5)*
(5) *« Le bureau politique et le secrétariat permanent ne fonctionnaient quasiment plus pour indiscipline des membres. « C'étaient des instances **fantômes** », a d'ailleurs reconnu Destinée Ermella Doukaga ». (2018, n◦3785, p.3)*

Dans tous ces énoncés, l'adjectif qualificatif épithète donne aux substantifs une caractérisation métaphorique. Dans l'exemple 3, le syntagme nominal « département fantôme » accepte une caractérisation métaphorique, parce que l'épithète « fantôme » en connivence du substantif « département » crée une distorsion de l'écriture dans le style journalistique. Pourtant, le caractérisant « fantôme » s'utilise pour marquer une apparition surnaturelle d'une personne morte, un esprit ou un spectre. Mais ce dernier, lorsque le journaliste décide de l'employer avec le substantif « département », crée une caractérisation innovante, du fait que le sens de l'adjectif se trouve comme modifié. Il s'agit de l'inexistence et de l'inefficacité hier du département du pool que le journaliste cherche à peindre. Cette technique est convoquée par le journaliste pour donner à son style un trait descriptif et argumentatif. En 4, le substantif « factures » en relation syntaxique avec le caractérisant qualificatif « fantômes » reçoit une caractérisation métaphorique. L'expansion caractérisante « factures fantômes » permet au journaliste de transgresser les principes normatifs de la langue française pour critiquer le phénomène insolite remarqué dans les quartiers Domaine et Nkombo-Matari dans l'arrondissement Djiri à Brazzaville. Selon le contexte, il s'agit de la non-distribution des factures de consommation d'eau de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) aux abonnés. Les agents de distribution ne les déposent plus dans les ménages. Mais une pénalité est infligée aux abonnés n'ayant pas payé leur consommation d'eau dépassée un délai de 45 jours. Aussi, le même usage identique de la métaphore est remarqué entre le substantif « instances » et l'adjectif qualificatif épithète « fantômes » pour créer une incidence atypique dans la caractérisation du syntagme nominal « instances fantômes ». Ces illustrations montrent que le procédé de la métaphore produit les effets stylistiques de la caractérisation, puisqu'elle se construit entre le substantif et l'adjectif qualificatif.

L'adjectif qualificatif « fantôme » peut aussi recevoir une caractérisation métaphorique lorsqu'il caractérise le substantif humain « taximan » pour créer une violation syntaxique des normes sémantiques comme on peut le constater à travers l'énoncé suivant :

(6) « Après plusieurs coups de klaxons intempestifs, ils contournent la voiture en panne au prix de mille et une difficultés en proférant des injures au taximan ***fantôme »****. (2018, n◦3775, p.5)*

Cet exemple montre que la caractérisation du substantif « taximan » avec l'adjectif qualificatif épithète « fantôme » appelle une analyse de la métaphore. En effet, la combinaison du substantif concret « taximan » et de l'adjectif qualificatif abstrait « fantôme » engendre une distorsion sémantique, du fait que l'usage normatif de la langue française récuse une telle syntaxe nominale. Cependant, la métaphore du groupe nominal « taximan fantôme » permet aux journalistes de parler d'un embouteillage occasionné par un chauffeur de taxi au croisement de deux rues d'un quartier situé au 7e arrondissement de Mfilou. D'après le contexte discursif, ce dernier aurait abandonné son taxi tombé en panne pour aller chercher un mécanicien. Pendant ce temps, d'autres conducteurs venant derrière s'alignent à tour de rôle, estimant que son chauffeur se trouve au volant. Après plusieurs coups de Klaxon intempestifs, ils contournent la voiture en panne au prix de mille et une difficultés en proférant des injures au taximan. Un autre caractérisant qualificatif identifié dans l'emploi de la métaphore semble reposer sur les variations stylistiques de la métaphore du caractérisant qualifiant « froid/froide ».

2.3. Métaphore du caractérisant « froid »

L'adjectif qualificatif épithète « froid » est susceptible d'apporter une caractérisation pour créer une métaphore sous la plume journalistique. En effet, le journaliste emploie indépendamment le syntagme nominal « douche froide » dans un contexte sémantique inapproprié de la langue française. Cet extrait le traduit :

(7) « Une publication du Monde fait l'effet d'une douche ***froide. »*** *(2018, n◦3783, p.5)*

Cet exemple n'échappe pas à la caractérisation métaphorique adjectivale du substantif. Cependant, les journalistes utilisent une image du bain « douche froide » pour désigner la publication par le journal *Le Monde*, le 10 avril, d'un article montrant comment le groupe Total a aidé le Congo à duper le Fond Monétaire International (FMI). Pendant que le Congo demande de l'aide au FMI, ce journal a retracé un mécanisme de sociétés-écrans qui auraient permis au gouvernement congolais de décrocher en 2003, via l'entreprise Likouala SA, un prêt de 70 millions de dollars auprès de la BNP Paribas, garanti par Total. Cet étalage de faits par le journal *Le Monde* constitue une désolation et une désillusion de la part du gouvernement congolais. Aussi, le deuxième aspect de la métaphore du caractérisant « froid » est axée sur deux champs lexicaux incompatibles, il s'agit du domaine de la partie vitale, comme soulignent ces énoncés :

*(8) « Et la tête **froide**, il pense avec le critique littéraire que « La Congolité » est l'œuvre des professionnels de la politique qui mettent à mal le « vivre-ensemble » qui n'est pas une nouvelle culture, mais une simple récupération politique. (2018, n◦3803, p.12)*

*(9) « C'est aussi une interpellation face au cœur **froid** qui semble caractériser aujourd'hui notre humanité ». (2018, n◦3771, p.12)*

Ces groupes caractérisants « tête froide » et « cœur froid » sont considérés comme des métaphores adjectivales à valeur épithétique, puisque l'usage de l'adjectif « froid » en rapport syntaxique avec les substantifs issus du champ lexical de la partie vitale « tête » et « cœur » dénote une incompatibilité sémantique. En 8, les journalistes lorsqu'ils utilisent le syntagme caractérisant « tête froide » crée une faute sémantique produisant la métaphore. Cet incident sémantique permet aux journalistes d'enrichir non seulement le lexique français, mais aussi et surtout de montrer à son lectorat comment l'on doit rester maître de soi, c'est-à-dire conserver toute la capacité de jugement dans une situation délicate. Tandis qu'en 9, les journalistes emploient le groupe nominal « cœur froid » pour caractériser le relâchement que l'homme a aujourd'hui face aux obstacles. Un autre réseau sémantique de la métaphore du caractérisant « froid » est avec son rapport avec le substantif issu des domaines de la guerre, du sport et de l'incendie comme nous le montrent les exemples suivants :

*(10) « Les menaces contre le pays n'étaient pas toutes imaginaires alors : le Congo vivait dans un contexte de guerre **froide**, sur une ligne de démarcation face à Kinshasa, et où les provocations et les complots ont eu leur succession de péripéties violentes. (2018, n°3776, p.12)*

*(11) « Pourtant que de sueurs **froides** ! » (2018, n°3812, p.14)*

*(12) « Le voisinage et le personnel administratif du lycée Pierre Savorgna De Brazza, établissement d'enseignement général du second cycle situé à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, ont eu des sueurs **froides** mardi 28 août 2018 ». (2018, n°3818, p.5)*

Ces trois exemples sont marqués par une métaphore adjectivale. Ils deviennent une pratique de la caractérisation stylistique de la détermination nominale dans l'écriture journalistique. En effet, en 10, le caractérisant qualificatif « froide » caractérise le substantif « guerre » pour créer la métaphore du syntagme nominal « guerre froide ». Les journalistes en choisissant l'expansion caractérisante « guerre froide » veulent montrer ce conflit de turbulences et de violences qui opposa le Congo à Kinshasa sans générer de conflit armé au début des années 1970. Tandis qu'en 11, ils emploient le groupe nominal « sueurs froides » pour créer les effets stylistiques de la grande peur de Diables-Noirs face à AC Léopards lors des demi-finales de la coupe du Congo. Cela grâce au but concédé très tôt par les diablotins au bout de douze minutes de jeux. L'exemple 12 est similaire avec l'exemple 11 où l'on constate que l'expansion

caractérisante « sueurs froides » est utilisée métaphoriquement pour caractériser la grande peur du voisinage et du personnel administratif du lycée Pierre Savorgna De Brazza. Cela suite au feu mis volontairement par un fou dans une salle désaffectée du troisième étage d'un bâtiment. Les flammes ont été rapidement maîtrisées grâce à la promptitude et au savoir-faire des sapeurs-pompiers. Qu'en est-il de la métaphore du caractérisant « maigre » ?

2.4. Métaphore du caractérisant « maigre »

Les substantifs issus du champ lexical électoral employés avec le caractérisant qualificatif du domaine de la corpulence créent une caractérisation métaphorique. Dans ce contexte, les journalistes, dans leur style, caractérisent les résultats législatifs et présidentiels par l'adjectif épithète « maigre » issu du domaine de la grosseur. On retrouve cette technique rhétorique employée par les journalistes à travers ces énoncés :

*(13) « Ces **maigres** résultats, nous ne les prenions que dans le grand Niari et non ailleurs ». (2018, n◦3762, p.4)*

*(14) « Cependant, des craintes se profilent pour que cette **maigre** moisson de l'opposition ne soit pas débauchée par la majorité présidentielle, comme c'est souvent le cas sur le continent. (2018, n◦3833, p.9)*

*(15) « Les 32 autres candidats récoltent les miettes, comme Didier Ratsiraka, ancien président avec un **maigre** score de 0,45% ». (2018, n◦3838, p.7)*

Ces énoncés sont considérés comme des métaphores, lesquelles sont assumées par des adjectifs épithètes. Le journaliste utilise une image corpulente pour décrire les résultats, la moisson et le score de « maigres résultats », de « maigre moisson » et de « maigre score ». Selon l'usage normatif, le caractérisant « maigre » s'emploie notamment pour caractériser les êtres animés et non pour apporter son incidence sur le support des substantifs abstraits. L'emploi de la métaphore peut dégager une fonction de substitution, puisque les journalistes n'utilisent pas les syntagmes nominaux « faibles résultats », « petite moisson » et « score décourageant », mais il le prive au profit de l'adjectif « maigres ». D'où la métaphore a une fonction stylistique de la rupture sémantique permettant la distorsion de l'emploi normatif entre le substantif et le caractérisant. Cette distorsion permet au journaliste de créer un syntagme nominal marquant une interruption sémantique. Par conséquent, dans le syntagme « maigres résultats », la métaphore permet au journaliste d'évoquer les résultats médiocres obtenus par l'UPADS aux législatives et sénatoriales de 2017. En 14, le groupe nominal « cette maigre moisson » permet au journaliste de caractériser les faibles résultats obtenus par l'opposition gabonaise lors du deuxième tour des législatives. Cela grâce au nombre de sièges raflés par le parti au pouvoir avec 80 élus contre 4 seulement pour l'opposition. Tandis qu'en 15, avec le syntagme « un maigre score », le journaliste caractérise les faibles suffrages obtenus par les 32 candidats figuratifs en occurrence Didier Ratsiraka, ancien président avec 0,45% des suffrages lors de l'élection présidentielle à

Madagascar. Il emploie également le même adjectif qualificatif « maigre » pour caractériser des actions sportives, comme on peut le remarquer à travers les phrases ci-dessous :

(16) *« Pas de finale pour les moins de 17 ans du Congo battus par le Cameroun, pays hôte, en demi-finales du tournoi d'Afrique centrale de football.* ***Maigre*** *consolation : la troisième place remportée aux dépens du Tchad (2-0) » (2018, n◦3782, p.14)*

(17) *« Les 5es Championnats des clubs champions de la zone 4, Afrique centrale, disputés du 21 au 25 octobre 2018 à Brazzaville ont connu une bien* ***maigre*** *participation » (2018, n◦3832, p.14)*

(18) *«* ***Maigre*** *consolation pour les Africains, ils ont pris prématurément l'avion de retour en compagnie d'autres sans grade comme l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Australie, le Pérou, l'Islande, le Costa Rica, la Serbie, la Corée du Sud, le Panama, mais, et surtout, d'un favori de la compétition : les tenants du titre allemands. » (2018, n◦3801, p.14)*

(19) *« Cela étant, le CARA a fait plaisir au* ***maigre*** *public qui s'était répandu dans les gradins de Massamba-Débat ». (2018, n◦3790, p.23)*

La caractérisation des substantifs « consolation », « participation » et « public » par le caractérisant qualificatif « maigre » appelle une analyse des métaphores dans l'expression journalistique. Leur relation syntaxique crée un écart sémantique en raison de la violation des normes de la langue. En effet, le journaliste en choisissant un tel emploi permet de décrire la déception et le faible taux du public et du championnat des clubs champions dans le monde sportif. En 16, le syntagme nominal « maigre consolation » entraine une incompatibilité sémantique entre le nom « consolation » et l'épithète « maigre ». Leur combinaison syntaxique donne naissance à une métaphore, laquelle permet au journaliste de parler de la troisième place arrachée par les moins de 17 ans du Congo après avoir été battus en demi-finales par le Cameroun lors du tournoi d'Afrique centrale de football. Le deuxième syntagme nominal « maigre participation » dégage une incohérence sémantique entre l'adjectif « maigre » et le substantif « participation », mais ce rapprochement syntaxique modifié par le qualifiant « bien » permet au journaliste de caractériser la faible participation constatée lors des 5e championnats des clubs champions de volley-ball en Afrique centrale. Aussi, le même usage identique est remarqué entre l'adjectif « faible » et le substantif « public » pour évoquer la démotivation du public au stade Massamba-Débat lors du match opposa CARA à Enyimba (Nigéria) lors de la coupe de confédération. On retrouve également, chez le journaliste, le même adjectif « maigre » en combinaison des substantifs « ressources », « finances » et « revenu » pour caractériser des institutions financières, comme on peut le remarquer à travers les phrases ci-dessous :

*(20) « Pouvoirs aux **maigres** ressources financières, d'un environnement sain pour se construire ». (2018, n° 3762, p.14)*

*(21) « Le remboursement pèse si lourdement aujourd'hui sur ses **maigres** finances ». (2018, n° 3756, p.4)*

*(22) « Et c'est avec ce **maigre** revenu qu'il faut prendre en charge » (2018, n°3829, p.11)*

Ces deux extraits nous laissent comprendre que les journalistes restent créateurs à leur procédé de la caractérisation métaphorique, puisqu'on identifie un double usage du caractérisant « maigre » ayant un rapport syntaxique d'incompatibilité avec des substantifs relevant du domaine financier comme « maigres ressources financières », « maigres finances » et « maigre revenu ». Une telle caractérisation métaphorique permet au journaliste de critiquer le modèle économique congolais. Par ailleurs, la métaphore adjectivale peut aussi être assurée par des adjectifs attributs et appositifs, dans le style journalistique, pour caractériser métaphoriquement les faits, les actions, les objets, les êtres, etc.

3. Caractérisation métaphorique des adjectifs attributs et appositifs

Outre la métaphore des adjectifs épithètes, les journalistes ont aussi recours, dans leur style, à la métaphore attributive et appositive pour apporter une caractérisation au sujet. Notre but ici est de montrer que la métaphore attributive et appositive est une caractérisation stylistique, puisque ces deux structures sont le modèle stylistique identifiable dans l'écriture journalistique. Les journalistes les emploient comme une technique singulière de leur écriture.

3.1. Caractérisation attributive de la métaphore

La métaphore rentre dans la structure de la caractérisation attributive, lorsqu'elle est introduite par le verbe être pour former une caractérisation des adjectifs attributifs. Selon C. Fromilhague (2010, p. 88), la métaphore de la construction attributive « est caractéristique d'une volonté de persuader en donnant du Cé une définition assertive et implicitement irréfutable ». En effet, la métaphore attributive constitue une caractérisation stylistique de la critique et de la représentation dans l'écriture journalistique. À partir de ces exemples, nous pouvons étudier le rôle caractérisant de la métaphore qualifiant dans une structure attributive :

*(23) « La SNE et la SNDE sont bien **mortes** ! (2018, n°3783, p.5)*

*(24) « Cette situation (…) est **lourde** de conséquences. (2018, n°3803, p.3)*

Ces exemples traduisent une métaphore attributive, laquelle est exprimée au moyen de la copule « être » et des adjectifs attributifs « mortes » et « lourde ». Ces

adjectifs attributifs ajoutent à la fonction des sujets « SNE et SNDE », « cœur humain », « presse congolaise », « situation » et « société » une caractérisation dans l'écriture journalistique. En 23, le journaliste caractérise les deux sociétés congolaises « SNE et SNDE » par l'adjectif attribut « mortes ». En effet, la structure « la SNE et SNDE sont bien mortes » crée une infraction sémantique, puisque la norme française n'autorise pas une telle syntaxe. Cette violation sémantique permet de lire une caractérisation métaphorique, parce que cette image signifie que l'État congolais a pris une série de nouvelles mesures pour tenter de dissoudre les deux sociétés nationales congolaises qui ne sont autres que : la société nationale d'électricité et la société nationale de distribution d'eau. Cela par leurs insuffisances. Par-là, le journaliste tire satisfaction d'employer le substantif abstrait combiné à l'adjectif apposé issu du domaine des êtres animés pour les fins esthétiques et didactiques. Également, le même usage similaire est remarqué à travers le substantif « situation » et l'adjectif « lourde ». Il s'agit là aussi d'une métaphore attributive, puisqu'elle est caractérisée par la copule « être » qui sert d'intermédiaire entre le caractérisé « lourde » et le caractérisant « situation ». Normalement, l'adjectif « lourd » s'emploie pour caractériser les objets concrets ou les êtres humains. Le fait qu'il soit employé avec le substantif sujet abstrait « situation » crée une caractérisation de la métaphore adjectivale. En l'utilisant, les journalistes veulent montrer à leur lectorat la situation chaotique que traversent les parlementaires suite au non-paiement de leur émolument. Une autre pratique de la métaphore attributive se construit entre les groupes nominaux, « presse congolaise » et « société » avec les adjectifs attributs de la maladie comme nous pouvons le remarquer à travers les exemples suivants :

*(25) « La presse congolaise est **malade** d'elle-même. (2018, n◦3808, p.3)*
*(26) « La société est déjà trop **malade**. (2018, n◦3792, p.21)*

Ces deux énoncés sont marqués par la métaphore attributive, traduite par « être » qui engendre l'intermédiaire entre le caractérisé et le caractérisant. En 25, la combinaison syntaxique entre l'adjectif qualificatif attribut « malade » et le substantif sujet « la presse congolaise » crée une transgression sémantique, parce que l'usage normatif interdit une telle structure de syntaxe nominale. L'utilisation de ce procédé stylistique ne nuit pas au sens de la phrase. Elle contribue plutôt à l'efficacité de l'information en permettant au journaliste de dire implicitement que la situation désolante des journalistes et des médias congolais aujourd'hui. Cela par le fait que les journalistes ne font plus la part des choses en rapportant les informations au public, pas les informations, plutôt ils assassinent les libertés individuelles. On retrouve le même parallélisme en 26 où l'adjectif attribut « malade » caractérise « situation » pour permettre au journaliste décrire le manque de liberté. Enfin, analysons le dernier exemple de la métaphore attributive à travers la phrase suivante :

*(27) « En effet, la misère économique et le chômage sont des aliments **puissants**, une aubaine pour les politiciens on ne peut plus véreux qui*

abusent de ces jeunes pour la plupart diplômés, au chômage ou non instruits qu'ils droguent et arment sans vergogne. (2018, n°3780, p.14)

Cet énoncé contient une métaphore adjectivale, puisque le comparé « aliments puissants » et le comparant « la misère économique et le chômage » sont liés par le verbe « être ». Dans cet extrait, le journaliste emploie une image du domaine de l'alimentation pour caractériser le groupe nominal sujet chômage et la misère économique des « aliments puissants ». L'association d'une telle syntaxe crée une transgression sémantique, puisque le groupe adjectival « aliments puissants » s'emploie habituellement avec les substantifs des domaines alimentaire, vital et de subsistance et non avec le champ lexical de l'emploi et de l'économie. Cependant, l'emploi de la métaphore devient une particularité stylistique qui permet au journaliste de critiquer l'homme politique qui, par sa mauvaise politique et son égoïsme, serait à l'origine du chômage excessif de la jeunesse. En dehors de la métaphore attributive, la métaphore adjectivale forme également une caractérisation stylistique lorsqu'elle se construit avec les adjectifs appositifs.

3.2. Caractérisation appositive de la métaphore adjectivale

Dans le style des journalistes de la presse écrite du Congo, l'apposition est une des fonctions syntaxiques de la métaphore adjectivale. Selon C. Fromilhague et A. Sancer-Château (2013, p.133), « liée par des liens syntaxiques lâches avec le reste de la phrase, l'apposition semble être un ajout accidentel, une retouche, alors qu'elle est fondement d'une représentation nouvelle de l'objet ». Effectivement, la mobilité de l'apposition dans la phrase permet des variations dans l'ordre de caractérisation des éléments, comme illustre ces extraits :

*(28) « Samedi 13 janvier, la cinquième édition du CHAN (Championnat d'Afrique des nations), **petite** sœur de la grande CAN en ce qu'il n'est réservé exclusivement qu'aux joueurs évoluant dans les championnats nationaux de leurs pays respectifs, s'ouvre au Maroc ». (2018, n◦3757, p.14)*

*(29) « Désiré-Victoire Mouzita, **petit** poisson du basket au Congo ! » (2018, n◦3800, p.13)*

En analysant la métaphore dans ces phrases, nous constatons que les groupes caractérisants « petite sœur » et « petit poisson » forme une caractérisation innovante grâce à l'emploi de l'apposition qui figure aussi parmi les outils syntaxiques permettant d'exprimer une caractérisation métaphorique. En 28, le journaliste, en utilisant une métaphore issue du domaine sportif, veut hiérarchiser les compétitions africaines de football, c'est-à-dire il veut classer la coupe africaine des nations et le championnat d'Afrique des nations par ordre d'importance. L'exemple 29 fonctionne conformément comme l'exemple 28 où l'on remarque que le journaliste, en employant le groupe caractérisant « petit poisson » pour caractériser Désiré-Victoire Mouzita, crée un

procédé de la métaphore apposée. Cette métaphore se fonde sur la transgression du système adjectival « petit poisson » avec le substantif « Désiré-Victoire Mouzita » et permet de décrypter l'innovation sémantique de l'adjectif qualificatif apposé avec le caractérisé non permis par la norme grammaticale. Le journaliste recourt également à la métaphore appositive provenant du domaine animal pour caractériser un être humain. Cet exemple le traduit :

> *(30) « **Véritable** hirondelle, l'avant-centre congolais Silvère Ganvoula a quitté la Belgique où il jouait dans Anderlecht pour l'Allemagne. (2018, n°3810, p.19)*

Si on analyse le groupe caractérisant « véritable hirondelle », on remarque qu'il n'est pas employé dans son champ lexical respectif, celui de caractériser les animaux, mais on mentionne que ce groupe caractérisant est utilisé dans un autre champ lexical non autorisé par la norme de la langue. Cette distorsion de la règle discursive crée la métaphore et permet au journaliste de montrer que l'avant-centre congolais Silvère Ganvoula est un grand migrateur en matière de transfert.

Conclusion

Le présent article vient de discuter deux hypothèses liées à la problématique de la métaphore adjectivale dans la Semaine Africaine. Dans la première hypothèse, nous avons montré que la métaphore adjectivale en fonction épithète, attribut ou apposée est un procédé spécifique du style écrit des journalistes de la Semaine Africaine, puisqu'ils l'emploient dans leur écrit pour interpréter, critiquer, représenter et caractériser les faits, les êtres et les événements de l'actualité. Aussi, la métaphore adjectivale est saisie dans deux structures syntaxiques de la caractérisation stylistique : la caractérisation métaphorique des adjectifs épithètes et la caractérisation métaphorique des adjectifs attributs et appositifs. En effet, ces deux structures métaphoriques créent des outils de choix sur lesquels les journalistes peuvent non seulement innover du point de vue linguistique, révéler l'esprit de leur lectorat, mais aussi mettre l'accent sur la caractérisation nominale des thèmes, des émotions ou des événements particuliers de leur écriture. Aussi avons-nous noté que ces deux types de métaphore, en apportant une caractérisation dans la détermination nominale, assurent la fonction didactique et esthétique dans le style journalistique. La seconde hypothèse a montré que la métaphore adjectivale produit les effets stylistiques dans la réception de l'information en raison de son réseau sémantique varié. À ce sujet, notre étude a fréquemment identifié, dans l'écriture journalistique, un réseau sériel de la métaphore adjectivale. Ainsi avons-nous pensé, par-là, que les journalistes, en choisissant la rupture langagière et stylistique, veulent rénover l'esthétique dans l'écriture journalistique afin d'actualiser l'usage habituel de la détermination ou de la caractérisation nominale.

Références bibliographiques

BACRY Patrick. 1992. *Les figures de style et autres procédés stylistiques*, Paris, Belin.

BETH Axelle & MARPEAU Elsa, 2005, *Figures de style*, Paris, Librio.

BRUNOT Ferdinand. 1922. *Pensée et la Langue. Méthode. Principes et Plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris, Masson et Cie.

CHARAUDEAU Patrick. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.

ELONGO Arsène. 2014. « Métaphores prédicatives et modernité francophone du français dans l'écriture romanesque de Henri Djombo », *Revue d'études Africaine*, n°1, pp.157-178.

ELONGO Arsène, 2018. « Pour une interprétation stylistique et componentielle des métaphores populaires dans la rhétorique congolaise ». *Annales de l'Université Marien N'GOUABI (Faculté des Lettres et Sciences Humaines)* ; 18(2) : pp.25-35.

FITAS Rachida. 2012. « La métaphore nominale dans l'œuvre poétique de Matoub Lounès ». *Université Mouloub Mammeri. Tizi-Ouzou. Département de langue et culture amazighes*, pp.173-183.

FROMILHAGUE Catherine. 2010. *Les figures de style*, Paris, Armand Colin, 2e édition.

FROMILHAGUE Catherine, SANCIER CHATEAU Anne. 2013. *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Armand.

GARDES TAMINE Joëlle. 1979. « Métaphore et syntaxe », *Langages*, n°54, pp.65-81.

GARDES TAMINE Joëlle, 2003. « Métaphore, analogie et syntaxe », disponible sur https://docplayer.fr/21305273-Métaphore-analogie-et-syntaxe-joelle-gardes-tamine.html (consulté le 12/03/22)

GARRIC Nathalie, CALAS Frédéric. 2007. *Introduction à la pragmatique*. Paris : HACHETTE.

GUIRAUD Pierre. 1975. *La stylistique*, Paris, PUF, 8e édition.

JONGEN, René-Marie. 1980. *La métaphore : Approche pluridisciplinaire*. Nouvelle édition [En ligne]. Bruxelles : Presses de l'Université Saint-Louis, (généré le 04 juin 2019). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pusl/8733>. ISBN : 9782802803041. DOI : 10.4000/books.pusl.8733.

KLEIBER George. 1983. « Métaphores et vérité », *LINX*, n°9, pp.89-130.

LATRAVERSE François. 1987. *La pragmatique : histoire et crique*. Belgique, Pierre Mardaga.

LE GUERN Michel. 1973. *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris, Larousse.

MAROUZEAU Jules. 1959. *Précis de stylistique française*, Paris, Masson et Cie.

MOLINIÉ Georges. 1989. *La stylistique*, Paris, PUF.